

récentes déclarations publiques des dirigeants soviétiques, qui peuvent peut-être nous réconforter, donnent à penser qu'ils ne considèrent pas la note du 27 novembre 1958, transmise aux trois puissances occupantes à Berlin, comme un ultimatum.

Le 17 février, j'ai déposé la réponse du Canada à la note soviétique du 10 janvier. En résumé, comme je l'ai déclaré alors, voici quelle est notre attitude. Il serait inutile d'organiser une grande conférence en vue d'un traité de paix tant que certains aspects de la question allemande n'auront pas été examinés par les représentants des quatre États qui ont à Berlin une responsabilité particulière soit les États-Unis, le Royaume-Uni, la France et l'URSS.

Les réponses du Canada ne tendaient pas, et je ne le fais pas maintenant, à tracer les grandes lignes de la solution du problème de l'Allemagne. On reconnaîtra cependant de façon générale,—du moins je l'espère; je vais m'exprimer ainsi,—que ce n'est pas le moment pour le Canada ni pour tout autre pays de l'OTAN qui a participé aux entretiens préliminaires sur le problème de Berlin envisagé par rapport à celui de l'ensemble de l'Allemagne et à la sécurité européenne, de formuler des propositions en public. Toutefois, j'affirme que l'heure ne permet rien d'autre que des mesures concrètes. Il ne faut pas, durant les jours ou les mois qui vont suivre et qui peuvent être critiques, nous refuser à envisager quelque proposition que ce soit que peut présenter l'Union soviétique.

Parmi les propositions qui pourraient être examinées, je n'en ferai pas une longue énumération mais j'en ferai une liste partielle, figurent celles qui visent à réduire de part et d'autre les armes nucléaires, et j'entends par là une limitation mutuelle sous surveillance. On pourrait aussi étudier des conventions relatives à la réduction graduelle et mutuelle des forces armées ainsi que des garanties étendues de sécurité pour les pays, tant de l'Europe orientale que de l'Europe occidentale. Si je donne cette liste, partielle, cela ne veut pas dire que le Canada a adopté une attitude ferme ou rigide à l'égard de telle mesure précise. On pourrait la considérer comme celle des objectifs en général. J'espère bien que ces questions, et d'autres encore, seront étudiées à une réunion des ministres de certaines puissances de l'OTAN, ou des puissances d'occupation de l'OTAN, qui se tiendra vers la mi-mars.

Je le répète,—et sérieusement,—que nous ne devons pas adopter une attitude négative, mais en même temps, nous devrions avoir des buts très précis au sujet du règlement des questions dont j'ai parlé. Toute proposition, cependant, doit être considérée en fonction de

certaines visées et d'objectifs sur lesquels se fondent les intérêts occidentaux. Je pense, entr'autres, et j'y reviens de nouveau, à la liberté des deux millions et demi de personnes à Berlin. Nous ne saurions la compromettre. Nous devons viser à obtenir, avec des sauvegardes et avec certaines mesures propres à favoriser la sécurité européenne, le rétablissement d'une Allemagne libre dans une Europe libre et sans entraves. Monsieur l'Orateur, aucune proposition ne devrait être acceptée qui aurait pour effet de changer l'équilibre de la sécurité militaire au détriment de l'Ouest.

A ce moment du débat, je dois dire très franchement combien il est pénible que le secrétaire d'État des États-Unis, M. John Foster Dulles, ait été terrassé par la maladie. Tous les membres de la Chambre s'associeront à moi pour lui souhaiter un prompt et complet rétablissement. Je lui rends hommage d'avoir consacré sa carrière d'homme public, dans le haut poste de secrétaire d'État des États-Unis, à la poursuite d'une entente honorable entre l'Est et l'Ouest.

J'admire personnellement ses qualités de force et de courage. Je puis signaler à la Chambre, monsieur l'Orateur, que sa récente visite à Londres, Paris et Bonn, juste avant son entrée à l'hôpital, a aidé sensiblement à coordonner les vues de l'Ouest, à identifier les intérêts fondamentaux de l'Ouest à protéger, à préciser clairement les objectifs à poursuivre dans toute négociation avec l'Union soviétique.

Après avoir mentionné M. Dulles,—non par formalité mais avec une sincérité profonde,—je dois dire que nous applaudissons à la visite actuelle en Union Soviétique de M. Macmillan, premier ministre du Royaume-Uni. Il semble que l'accueil dont il a été l'objet ait varié, mais pour nous sa visite peut avoir une haute signification, car elle fournit à M. Macmillan une occasion opportune de préciser aux dirigeants soviétiques que les pays de l'Ouest cherchent vraiment un terrain commun, mais qu'ils n'entendent pas être intimidés par la belligérance qui caractérise souvent les déclarations émanant de l'URSS.

Le premier ministre Macmillan a montré clairement au Royaume-Uni et à ses alliés de l'OTAN qu'il ne se trouve pas en Russie pour négocier, mais plutôt pour échanger des vues et travailler à mieux concilier les deux points de vue opposés. Je suis sûr que tous les députés ont confiance qu'il peut le faire et peut-être davantage. Nos meilleurs vœux l'accompagnent aujourd'hui dans son voyage.

Ces sentiments, dans mon cas du moins, ont été intensifiés récemment, le 24 février